



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

BORDEREAU DE VERSEMENT

Merci pour votre versement du solde de la Taxe d'Apprentissage.

Dès réception de ce document accompagné de votre règlement, un reçu libératoire vous sera envoyé.

Le règlement peut s'effectuer :

- Soit par virement (voir coordonnées bancaires ci-dessous)
- Soit par chèque à l'ordre de : « Agent Comptable du Collège Jean Rostand »

Votre entreprise

Vos coordonnées :

Raison sociale: _____

Adresse :

Code postal : _____ Ville : _____

N° SIRET : _____

Contact entreprise

Nom/Prénom : _____

Fonction : _____

Tel : _____

Courriel : _____

Reversement du solde (entre le 01 janvier et le 31 mai de l'année en cours)

Montant reversé : _____

Mode de paiement : Virement* chèque

*IBAN du collège en cas de virement :

- IBAN : FR76 1007 1850 0000 0010 0054 168
- BIC : TRPUFRP1

Ce document est à retourner soit :

Par courriel : ce.0851193k@ac-nantes.fr

Par courrier : Collège Jean Rostand à l'attention de Monsieur le Gestionnaire
55 rue de la Demoiselle-85500 Les Herbiers